

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

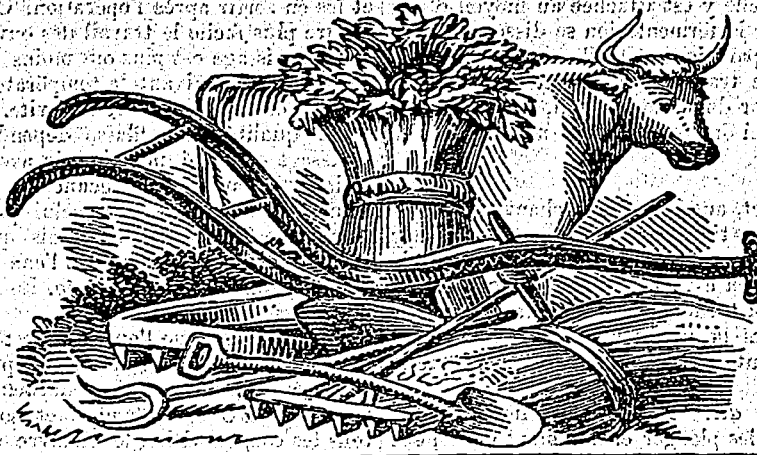
**ABONNEMENT :**  
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre, ou 1<sup>er</sup> janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



**ANNONCES :**  
1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>e</sup> " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Du chanvre

(Suite.)

**Récolte.**—Dans certaines localités, on fait la récolte du chanvre en deux fois; ce qui a lieu lorsqu'on tient à obtenir la plus grande quantité possible de graines de bonne qualité. Ailleurs, on fait la récolte en une seule fois; dans ce cas, on sacrifie la graine pour obtenir de plus belle filasse.

L'époque de la récolte varie suivant les climats, mais pour les localités qui n'ont pas encore assez d'expérience dans cette culture, on peut donner des signes certains auxquels on reconnaîtra que le moment d'effectuer l'opération est arrivé.

Ainsi veut-on faire la récolte en deux fois, on commencera l'opération par les pieds porte-fleurs, dont la maturité s'annonce par la teinte jaune que prennent les tiges et les feuilles, alors on remarque ordinairement que la tête se penche. On ne doit pas dévancer ce moment parce que les pieds porte-graines ne donneraient que des graines stériles et par conséquent impropres à la reproduction; c'est à dire qui ne pourraient être employées pour la semence. Alors, on les enlève un à un, on les réunit en petites bottes de même grosseur, qu'on attache en haut et en bas au moyen des tiges manquées et sans valeur. Puis on les transporte hors du champ et on procède à leur dessiccation, en les exposant à l'air et les appuyant près d'un mur ou d'une clôture. La dessiccation étant terminée on bat les têtes, on lie les pieds en grosses bottes que l'on conserve dans un lieu sec, en attendant le rouissage qui se fera en même temps que celui des tiges de la seconde récolte.

Cette seconde partie de l'opération c'est l'enlèvement des pieds porte-graines. Elle a lieu 5 à 6 semaines après la première, lorsque les tiges et les feuilles commencent à jaunir et que les graines brunissent.

On arrache ou on coupe ces porte-graines, on les assortit suivant leurs longueurs, puis on les lie en petites bottes. Lors-

que la récolte s'est faite par l'arrachage on a soin de couper les racines qui n'ont aucune valeur et qui ne serviraient qu'à mêler la filasse.

Aussitôt ces opérations terminées, on plante dans le sens de la longueur du champ des piquets sur la partie supérieure desquels on place de longues perches et l'on dispose les petites bottes de chanvre de chaque côté de ces perches, de manière à simuler une espèce de toit. Dans cette position, les tiges se dessèchent et les graines achèvent de mûrir. Lorsqu'elles sont suffisamment mûres, on bat légèrement les têtes, pour ne faire tomber que les graines les plus mûres et les mieux constituées. Ces graines seront conservées avec soin, car ce sont les plus propres à l'ensemencement ou à la fabrication de l'huile.

Ceci fait, on replace les bottes le long des perches pour achever la dessiccation des parties les plus vertes. Lorsque les feuilles se détachent facilement des tiges, on bat ces dernières une seconde fois, pour en détacher les dernières graines, qu'il ne faudra pas confondre avec les premières. On met ensuite le chanvre en grosses bottes que l'on doit envoyer au rouissage aussitôt que possible en même temps que le produit de la première récolte.

Ce mode d'opérer donne moins de filasse, et sa qualité surtout laisse plus à désirer qu'ici on eût récolté tous les pieds en une seule fois, lors de la maturité des pieds porte-fleurs. Il est bien vrai que la graine paie la différence; mais les frais occasionnés par la double récolte doivent encore être portés contre ce mode; de sorte qu'il vaudrait mieux se procurer la graine au moyen des pieds isolés, cultivés spécialement dans ce but comme nous l'avons dit précédemment, et faire la récolte en une seule fois.

Dans ce cas, on opère de la manière suivante:

Lorsque les pieds porte-fleurs sont mûrs, on arrache toutes les tiges. On passe la main de haut en bas sur les tiges afin d'en détacher toutes les feuilles qui, restant ainsi sur le terrain qui les a produites, constituent l'engrais le plus rationnel qu'on puisse lui procurer. Au fur et à mesure de l'arrachage, on assortit les pieds par ordre de longueur et on les lie par petites

bottes de 18 pouces de circonférence. Puis au moyen d'une hache et d'un billot, on coupe les racines et le haut des tiges; après quoi on les envoie au rouissage. Il est à remarquer que le chanvre roui avant la dessiccation donne une filasse plus blanche.

**Rouissage.**—La filasse du chanvre adhère fortement à la partie intérieure de la plante; elle y est attachée au moyen d'une matière gommeuse qui après la fermentation se dissout (fond) dans l'eau. Après quoi la séparation est facile.

Les deux agents de cette transformation sont la chaleur et l'humidité. On les obtient par deux moyens qui, en apparence, sont bien différents, mais qui ont tous deux le même point de départ.

Ces moyens sont :

1o. **Le rosage.**—A cet effet, aussitôt que le chanvre est prêt pour le rouissage, on étend les tiges sur l'herbe pour qu'elles y soient exposées à l'action alternative de l'humidité et de la chaleur solaire. Cette opération est lente et ce n'est qu'au bout d'un mois environ qu'elle est terminée après avoir retourné le chanvre plusieurs fois. Alors la filasse se détache facilement de la tige et prend une teinte grisâtre moins estimée que la couleur blanche.

**Le rouissage proprement dit.**—Il consiste à lier les petits paquets en grosses bottes, à les plonger entièrement dans l'eau et à les y laisser jusqu'à ce que la fermentation ait transformé la matière gommeuse qui attachait la filasse à la tige. Les bottes doivent présenter le même diamètre à leurs deux extrémités, ce qui s'obtient en plaçant les tiges moitié dans un sens, moitié dans l'autre.

Après des essais comparatifs faits avec soin, on est venu à conclure que de ces deux moyens, c'est le rouissage qui donne les résultats les plus satisfaisants; et qu'on doit le préférer toutes les fois, qu'on peut disposer des eaux nécessaires.

Au sortir des eaux, le chanvre possède une belle couleur blanc jaunâtre très-recherchée des acheteurs. Cela est dû à ce que le rouissage enlève la matière qui colorait les fibres du chanvre.

Le rouissage proprement dit se fait de deux manières : à l'eau courante et à l'eau dormante.

L'eau courante est la plus convenable, parce que toute la matière colorante et les substances gommeuses sont emportées au loin à mesure qu'elles se dissolvent. La filasse est alors plus blanche; mais il est essentiel que l'eau soit pure et surtout ne contienne pas de matières ferrugineuses.

Dans l'eau dormante, l'opération se fait en peu de temps, parce que la température s'y élève considérablement; mais d'un autre côté l'eau se putréfie et émet des gaz putrides qui peuvent affecter la santé publique lorsque les rutoirs sont nombreux.

Quelles que soient les eaux dans lesquelles le chanvre rouit, il est essentiel que les tiges soient submergées entièrement, mais qu'elles ne touchent ni les parois ni le fond de l'eau.

Dans l'eau courante, on se contente de placer les bottes de travers les unes sur les autres et de les maintenir dans la position convenable au moyen de planches chargées de pierres.

Pour le rouissage à l'eau dormante, voici un procédé suivi en Lombardie et dont Dubreuil nous donne ainsi la description :

“ On établit des sortes d'étangs ou rutoirs, profonds de 3 pieds (un mètre) environ et d'une capacité double de celle du chanvre qu'on veut y placer, afin que la fermentation n'y soit pas trop active. Le fond est pavé et les parois sont revêtus d'un mur en maçonnerie, afin que les terres ne rendent pas l'eau limoneuse, ce qui donnerait une mauvaise apparence à la filasse. Ces rutoirs sont parfaitement nettoyés après chaque opération.”

Les bottes de chanvre placées dans ces rutoirs sont maintenues également sous l'eau au moyen de planches et de pierres.

Quelquefois elles sont placées dans de grandes caisses à jour, faites avec des tringles suffisamment espacées les unes des autres; ces tringles garnissent le fond et les quatre côtés de la caisse, le haut restant ouvert pour y introduire les bottes et les en sortir après l'opération. Ces caisses ont l'avantage de rendre plus facile le travail des ouvriers.

Le rouissage est plus ou moins rapide suivant le mode employé et aussi suivant la température; plus cette dernière est élevée, plus l'opération se fait vite.

Les qualités de la filasse dépendent beaucoup du mode de rouissage employé, mais le soin avec lequel on a conduit l'opération y est aussi pour beaucoup. Le chanvre roui à la rosée donne une filasse grisâtre, celui qui est roui à l'eau dormante, donne une filasse blanche, mais qui manque de la force désirable, et celui qui est roui à l'eau courante, donne une filasse blanche, solide et très estimée. Le rouissage trop avancé donne une filasse peu résistante.

On reconnaît que l'opération est terminée, lorsqu'en brisant une tige, la filasse s'en détache depuis le haut jusqu'au bas.

Avec le rouissage à l'eau dormante il faut de 4 à 5 jours en août, de 6 à 8 en septembre et souvent 10 en octobre, dans tous les cas, on visite le chanvre dès le quatrième jour et ensuite tous les deux jours. Le rouissage à l'eau courante est un peu plus long.

Lorsque le rouissage est terminé, on sort les grosses bottes de l'eau, on les délève et chaque petite botte est lavée à part. Puis on les met égoutter en les dressant tête à tête; après quoi on les fait sécher; pour cela on coupe le lien qui attache le bas des tiges, on écarte les pieds et on les pose debout. La dessiccation dure de cinq à six jours. Lorsque le chanvre est sec on le met à l'abri jusqu'à ce qu'on puisse lui faire subir la dernière opération pour la vente.

## REVUE DE LA SEMAINE

La retraite annuelle des élèves et des ecclésiastiques du collège de Ste. Anne vient de se terminer. C'est le R. P. Larcher S. J., qui en a été le prédicateur. Dimanche matin, le 11 du courant, jour de la clôture de la retraite, Mgr. l'Archevêque de Québec a conféré, dans la chapelle du collège, la tonsure à M. Hospice Desjardins; les ordres moindres à MM. B. Waters, Ern. Hudon, Et. Grondin, L. Gagné et W. Harris; le sous-diaconat à MM. J. Soulard et Max. Hudon; le diaconat à MM. Wilbrod Tremblay, P. Boily, aux Frères Joseph-Marie et Autoine, trappistes; la prêtrise à MM. J. Alph. Pelletier, Oct. Soucy et au Frère Maure, trappiste.

MM. J. Alph. Pelletier, Oct. Soucy et W. Tremblay resteront au collège comme professeurs.

Dans une lettre, adressée au *Franco-Canadien* et portant la date du 11 septembre dernier, un zouave canadien écrit ce qui suit :

“ Comme nous étions à serrer la main de ces bons camarades, à leur souhaiter courage et succès, voici que notre aumônier, M. Moreau, entre au cercle tout ému, tout impressionné. “ J'arrive, nous dit-il, de l'Hôpital; j'ai vu le Pape. Le St. Père était à visiter les malades.—Y a-t-il des Canadiens malades, demanda Sa Sainteté?—Oui, Très-Saint Père.—Eh bien! je veux les voir.” Et, de suite, le Saint Vieillard se dirige du côté où se trouvaient les malades; le premier qui se rencontra fut le jeune Ferron. En apercevant l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, le pauvre enfant se jette à genoux, se joint les mains, et ses yeux pleins de larmes regardent; il croit à une

vision : le Saint Père lui adressa quelques paroles, le bénit et passa à travers plusieurs rangées de lits pour arriver à celui d'un autre zouave canadien, Le Prince, gravement malade des fièvres romaines. Le Saint Père lui adressa des paroles consolantes, l'exhorta à se bien résigner à la volonté du bon Dieu et le bénit en le quittant. Il y a encore un autre canadien malade dans une chambre, dit le Saint Père, il faut que je le voie. On conduisit donc l'auguste Visiteur à la chambre de notre ami Dupras, qui, ivre de bonheur, ne donnerait pas cette visite pour tout l'or du monde. L'avertu, qui s'attachait aux vêtements du Sauveur, s'exhalait aussi de son Vicaire, car ce matin tous nos malades sont mieux. Quelle bonté de la part de Pie IX ! Aussi quand notre brave aumônier nous eut rapporté ce nouveau trait d'amour du St. Père, nous criâmes à renverser les murs : Vive Pie IX, Vive Pie IX ! Que l'on nous dise maintenant qu'il n'y a pas de bonheur à être soldat du Pape !

Les deux tiers des zouaves canadiens ont quitté Rome pour les frontières. Ils espèrent avoir la gloire et le bonheur de recevoir les premiers coups de feu, si les garibaldiens se décident à mettre à exécution leurs plans d'attaque.

On dit de bien tristes choses sur le compte de cette pauvre Italie, depuis qu'elle est remuée en tous sens par les hordes révolutionnaires. La situation de la Romagne et des Marches est intolérable. On promettait cependant le bonheur parfait à ces malheureuses provinces, lorsqu'on les a forcément et traîtreusement ravies au gouvernement si doux et si sage de Pie IX. On ne se lassait pas de dire et de répéter qu'elles appelaient de tous leurs vœux les réformes les plus importantes et la cessation d'un grand nombre d'abus que ne voulait pas ou que ne pouvait pas faire disparaître le gouvernement pontifical. Quel honteux mensonge ! Les révolutionnaires, les garibaldiens n'étaient et ne sont encore que des harpies : ils salissent tout ce qu'ils touchent. Ils voulaient plonger ces provinces dans la boue et le sang, et ils ont parfaitement réussi. C'est bien aujourd'hui qu'on voit clairement ce que valent les fameuses libertés octroyées par la Révolution. Dans les principales villes de la Romagne et des Marches, les plus affreux assassinats se commettent en pleine rue et en plein midi ; chaque jour les gens sont détrossés et rançonnés sur les routes, sans que la police puisse y apporter remède. Quant au royaume de Naples, c'est toujours là que le brigandage s'exerce sur une haute échelle. Ainsi, que les voleurs puissent détrosser impunément les gens ; que les polissons puissent souiller tout ce qu'il y a de pur et d'honnête, sans être inquiétés le moins du monde ; que les malfaiteurs puissent se jouer de la vie des gens, les tuer, les massacrer où et quand ils le jugeront convenable, et cela sans qu'on y mette d'entraves, telles sont les libertés que veulent aujourd'hui donner au monde les révolutionnaires de tous les pays ; et en particulier, cet impudent qui, après avoir renié sa foi et fait cause commune avec les déguenillés que commande Garibaldi, dogmatise aujourd'hui dans un journal canadien, qui n'est plus guère qu'un porte-ordures.

A Rome se traient journellement les plus noirs complots. On a découvert des barils de poudre qui avaient été placés sous un hôpital militaire pour le faire sauter. Ailleurs, dans une maison sur les bords du Tibre, la police a mis la main sur 600 haches, 30 caisses de poignards et 50 lances.

Les évêques des églises schismatiques et hérétiques, grecque, arménienne et nestorienne, sont invités à assister au prochain concile œcuménique, à prendre part aux discussions, mais ils n'auront pas droit de voter. On présume avec raison que le gouvernement russe fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher les évêques schismatiques de se rendre à Rome.

Voici quels sont les principaux sujets qui seront traités dans

le futur Concile : 1o. l'union des catholiques et des grecs schismatiques ; 2o. les rapports qui doivent exister entre l'Eglise et l'Etat ; 3o. les moyens à prendre pour donner à la jeunesse une éducation religieuse qui mette une barrière aux ravages du naturalisme et de l'athéisme. Prions et espérons ; Dieu, dont les miséricordes sont infinies, rendra immensément féconds en heureux résultats les travaux de son Eglise. C'est elle et elle seule qui peut guérir le monde moderne, malade par suite d'orgies de toutes sortes, et elle le guérira certainement, dùt-elle pour cela verser de son propre sang sur les plaies hideuses de ce monde rongé par la pourriture.

Les événements qui préoccupent le plus les esprits, en ce moment, sont ceux qui s'accomplissent en Espagne. La reine Isabelle a protesté contre la révolution qui veut lui ravir et sa couronne et son trône ; mais, malgré cela, les idées de désordre n'en marchent pas moins rapidement ni moins efficacement. Un gouvernement provisoire a été organisé : ce sont le maréchal Serrano et le général Prim qui ont en main les rênes de l'Etat. Le premier est président du conseil et le second ministre de la guerre. Le ministre des affaires étrangères est Alazaga, celui des finances, Madoz ; celui de la justice, Aquire, celui de la marine, Topete, et celui du commerce, Costello. Le télégraphe annonce que la république va être proclamée en Espagne et que ce sera Espartero qui en sera le président.

### L'Exposition provinciale de 1868

(Suite des numéros du 21 septembre et du 1er octobre)

#### III

#### CHEVAUX.

L'exposition provinciale de cette année n'a pas réuni sur le terrain un aussi grand nombre de chevaux, ni d'aussi beaux que les deux derniers concours, surtout l'avant dernier, à l'exception peut-être des percherons et des beaux Suffolk de M. Cochrane.

Il y avait des chevaux importés : Clyde pur sang, Percherons et Suffolk.

*Clydes.*—Ils étaient moins nombreux qu'à l'exposition de 1865. On a remarqué deux jeunes étalons superbes de formes et d'allures, provenant du célèbre *Champion* de M. Dodds. Mais ils n'étaient pas les seuls. Le jury ayant à choisir entre huit étalons de cette race, s'est trouvé fort embarrassé de savoir quel était le meilleur ; car tous se faisaient remarquer par la belle conformation que l'on recherche toujours de préférence dans un étalon. Avec des chevaux aussi bien constitués, on doit présager une amélioration importante dans notre espèce chevaline, surtout si on a soin de faire intervenir les qualités d'une bonne jument poulinière.

MM. Brodie et McDougall de New Georgetown, J. P., et T. A. Dawes de Lachine, et M. Moodie de Terrebonne, ont obtenu les trois prix décernés à cette classe de chevaux. La société d'agriculture de Beauharnois n'a eu qu'une mention honorable pour le sien.

*Percherons.*—Ce sont d'énormes chevaux comparés à nos chevaux canadiens. Par leur poids seul, ils doivent enlever de très lourdes charges, mais on n'a pas remarqué chez eux cette vigueur particulière au cheval canadien que le climat, le régime et le traitement seul font acquérir. Il y en avait cinq importés par les sociétés d'agriculture de l'Assomption, de Verchères, de Beauharnois, de Rouville et de Québec. La palme a été pour celui de l'Assomption. C'est un bel animal de 5 pieds 6 1/2 pouces, assez bon type de sa race, épaule oblique, canon court, croupe avalée, etc. A tout cela joignez une

belle allure et une enveloppe de graisse qui empêche absolument de lui trouver les côtes. C'est le grand percheron dans toute sa beauté. Mais il y a aussi le petit percheron, le percheron léger qui court la poste et traîne la diligence, cheval de 4 pieds 9 pouces au plus. Les 4 autres possèdent plus ou moins les caractères de celui de l'Assomption. Le percheron de Verchères a une mauvaise allure. Sa taille est de 5 pieds 9 pouces. C'est un colosse. Celui de Rouville ne ressemble pas aux précédents. Son corps est long et fin, ses jambes sont bonnes. On ne peut pas dire que celui de Québec appartienne à aucune race distincte. Il paraît avoir un peu de sang boulonnais. C'est un beau cheval pourtant, un bon type de cheval de trait moyen. Il a été acheté l'année dernière à Paris par le Colonel Rhodes de Québec. On a voulu le faire passer pour un cheval normand, mais c'est à tort. Le cheval normand d'aujourd'hui est de formation récente. Il dérive du *race-horse*. C'est l'anglo-normand ou mélange du sang anglais avec le sang normand. Or le Napoléon III de Québec n'a rien de tel.

Ces chevaux donnent certainement plus de taille à nos chevaux canadiens, mais ce pourra bien être aux dépens des qualités solides qui font tout leur mérite, qualités que le climat seul, le régime et les habitudes leur ont données. Ces croisements auront-ils la sobriété et la vivacité des allures de la race indigène? Cette énorme taille si admirée à l'exposition résistera-t-elle au service si laborieux que nous demandons au cheval canadien? S'accommodera-t-elle de fourrages secs pendant tout l'hiver avec de faibles rations d'avoine? Le temps seul pourra répondre à ces questions.

Pour résumer toute notre pensée nous disons que nous avons été plus ébloui que convaincu. Attendons.

Ces chevaux ont le défaut d'être trop gras, comme tous les reproducteurs exposés dans toutes les classes d'animaux. Que signifie cet épais capot de graisse qui les enveloppe? Dans un tel état d'embonpoint sont-ils bien propres à un service quelconque? Ne dirait-on pas plutôt que leurs maîtres les destinent à la boucherie? Quel enseignement nos cultivateurs peuvent-ils tirer de telles expositions? Une exagération comme celle-là dans un reproducteur est un contre-sens.

Les cinq perchérons ont été primés comme suit : 1er prix, l'Assomption, 2nd Beauharnois, 3me Verchères, 4me Québec mention honorable.

*Pur sang.*—On a beaucoup admiré *Cunwell*, ci-devant importé par la Société d'agriculture de Québec, et rendu depuis à celle de Standead.

*Suffolk.*—Le superbe étalon importé par M. Cochrane a réuni tous les suffrages du jury pour le prix du Prince de Galles. C'est un très-beau type de cheval de carrosse. M. Cochrane exposait encore deux juments de la même race.

*Chevaux canadiens.*—Ils étaient en petit nombre. On en a remarqué trois sous poil gris aussi purs que possible. Dans la classe des chevaux de trait moyen, on a vu plusieurs bons sujets ayant presque tous du sang Clyde, et d'autres un peu moins pesants ayant du sang anglais.

*Juments et poulains.*—Il n'y avait qu'une dizaine de bonnes juments. Toutefois leurs poulains étaient en général peu remarquables, à l'exception de quelques-uns. Un seul était percheron, gros, et de formes assez bonnes.

(A continuer.)

### Blé germé et le parti qu'on peut en tirer.

Un pareil blé doit-il être exclu de l'alimentation? ou peut-il trouver un autre emploi? Voilà deux questions qui m'ont été posées à plusieurs reprises et que je crois susceptibles d'une solution satisfaisante.

(Convenablement traité, le blé germé peut encore servir à la confection du pain, ainsi que nous allons le faire voir tout à l'heure; de plus, il est susceptible d'être utilisé dans les distilleries, pour la préparation de l'eau-de-vie, et dans quelques amidonneries, on en retire encore de l'amidon de qualité inférieure.)

Nous n'insisterons pas sur ces derniers points, qui ont bien moins d'importance que le premier. Quant à celui-ci, on croit l'avoir résolu de trois manières qui ont été successivement expérimentées, mais dont une seule est vraiment recommandable.

Pour produire du pain avec du blé germé, il faut ou prolonger la fermentation, panaire, ou augmenter la proportion de levain, ou forcer la dose de sel.

Nous laisserons de côté les deux premiers procédés, dont le but paraît être d'éliminer le gluten soluble au moyen d'une prompt fermentation et de permettre au gluten insoluble de reprendre son efficacité; et quant au troisième procédé, nous dirons que l'emploi du sel a non-seulement la sanction d'une pratique séculaire, mais encore celle de la théorie.

De récentes expériences ont appris qu'il suffit de une once de sel pour convertir un bon pain de deux livres de farine de seigle germé qui, sans cette addition, n'aurait rien donné de bon.

De plus, elles ont appris que du pain ainsi salé offre, sur le pain ordinaire, cet avantage de résister énergiquement à la moisissure.

Augmenter la salure de la pâte à pain, prendre en tout environ un quart de livre de sel de farine, voilà le procédé à suivre pour faire du pain avec du blé germé.

À ceux qui me demanderaient pourquoi le sel améliore jusqu'à ce point le blé avarié par la germination, je donnerais les explications suivantes :

Les principes qu'il s'agit de considérer dans un grain de blé sont l'amidon et le gluten. Ils ne se dissolvent dans l'eau froide ni l'un ni l'autre, comme on sait; mais ils deviennent solubles pendant la germination. Alors l'amidon change de nature: ses grains disparaissent et se transforment en *dextrine*, espèce de gomme très-usité aujourd'hui et fort soluble dans l'eau. Alors aussi, le gluten se ramollit, perd son élasticité, et avec elle, la quantité requise pour faire du pain. Au lieu de se boursoffier dans le four et d'y acquérir la porosité recherchée, la pâte reste à l'état compacte, s'aplatit et donne lieu à un pain lourd, massif, indigeste, que repoussent les estomacs les plus complaisants.

Tout cela, parce que le gluten est devenu, en tout ou en partie, soluble dans l'eau, ce qui conduit à penser que si, par un moyen quelconque, on pouvait lui rendre son insolubilité première, peut-être aussi reprendrait-il l'élasticité qu'il a perdue pendant la germination. Or, c'est précisément ce qui arrive en présence de l'eau salée: le sel précipite le gluten soluble et lui rend sa consistance première; propriété certainement fort heureuse et qui sera utilisée par tout agriculteur dont le blé a germé prématurément.

(J. NICKLÉ.)

### Le "Moniteur Acadien" et l'enseignement agricole

Cette excellente feuille, organe des populations françaises des provinces maritimes, publiée à Shédiac, Nouveau-Bruswick, n'a pas voulu rester en arrière de ses confrères du Canada sur la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession. Elle unit sa voix à celle de tous les journaux bien inspirés pour recommander chaudement aux populations acadiennes d'envoyer leurs enfants aux écoles d'agriculture. C'est un bon conseil. Le sol des provinces maritimes offre de grandes

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XVIII

Madeleine.

(Suite.)

L'innocente Madelaine rouvrait à toute heure la plaie sans le savoir. Sa vue évoquait une suite de visions douloureuses, et plus le cœur de chair d'Yvonne se sentait ému, troublé, défaillant, presque révolté, plus grand se trouvait le triomphe du cœur de la chrétienne.

Quand les souvenirs de la prison de Brest, de la mort de Kéroulous, de l'assassinat d'Hector se présentaient à sa mémoire, brusquement la religieuse attirait l'orpheline dans ses bras, comme pour la remercier de lui fournir l'occasion d'un pareil triomphe sur elle-même. Madeleine ne comprenait point toute la pensée de la religieuse; mais elle avait trop de délicatesse pour ne point éprouver l'intuition que sœur Marie-des-Anges l'aimait comme on aime le martyr. Il est vrai qu'avec le temps, la sainte et dévouée fille du Christ obtint en récompense de sa vertu de chérir cette enfant pour elle-même.

— Vous ne m'aimez point comme vous aimez mes compagnes, lui dit un jour Madeleine.

— Je vous aime bien davantage! répondit sœur Marie-des-Anges avec un accent profond.

— C'est une grâce que Dieu vous a faite, reprit doucement et presque à voix basse l'enfant qui venait de saisir le chapelet de la religieuse, et en regardait les médailles pour se donner une contenance.

— Que voulez-vous dire, mon enfant?

— Oh! vous me comprenez bien, ma mère. Quand je vois des malades et des pauvres, je les plains, je leur fais l'aumône; vous éprouvez de la compassion pour moi et vous me faites la charité d'un peu d'affection.

— Vous méritez celle que je vous porte, à tous les titres.

— Voyons, dit Madeleine, en regardant cette fois la religieuse, vous me trouvez docile?

— Fort docile.

— J'apprends avec zèle ce que vous voulez bien m'enseigner...

— Vous dépassez vos compagnes, Madeleine.

— Je ne définis pas bien peut-être le mot piété, mais j'aime Dieu de toute mon âme.

— Dieu et les pauvres, ma fille.

— Je me suis toujours montrée juste, affectueuse, je ne demande qu'à chérir mes compagnes: toutes se retirent de moi, vous-même, oh! vous-même, sœur Marie-des-Anges, vous avez fait effort pour m'aimer... quelle réprobation pèse donc sur moi?

— Un malheur peut-être! murmura sœur Marie-des-Anges.

— L'obscurité de ma naissance?

— Non, ma fille.

— Quoi alors?

— Je ne saurais vous le dire, Madeleine.

— C'est donc bien grave? oh! je cherche ce que ce malheur peut être; je trouverai; je veux savoir... et puis, on me mettra bien sur la voie. L'autre jour on parlait devant moi de la révolution... Mademoiselle de Kéroulous prononça le mot: régicide! et alors la belle et hautaine Emiliane de Coëtduhel me regarda... Hélas! ma mère, quand ont été commis les crimes de la révolution je marchais à peine, mon père a été tué obscurément par un forcené, partisan, disait-il de la liberté; ma mère fuyant notre grange inondée, est morte de fatigue et de besoin; la république a donc pris tout ce que j'aimais: pourquoi me regarde-t-on chaque fois que le mot révolution vient sur les lèvres?

— Ma fille, dit sœur Marie-des-Anges, il vaudrait mieux eu point chercher le mot de cette énigme.

— Je veux le savoir pourtant! s'écria la jeune fille. Il est trop cruel de se voir persécutée, méprisée, sans en connaître la cause. J'ai quinze ans, et la souffrance quotidienne m'a vieillie; avant une année je rentrerai chez mon oncle... tout deviendra pour moi inquiétude et douleur, tout! car sans doute, ajouta plus len-

ressources à l'agriculture. Bien cultivées, les terres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de l'Isle du Prince-Edouard produiraient trois fois plus qu'elles ne produisent maintenant. La pêche et le commerce du bois qui faisaient vivre tant de monde autrefois, bien misérablement il est vrai, ne sont plus ce qu'ils étaient. La comédie en Canada et partout, la culture de la terre offre à tous ceux qui veulent s'y livrer des moyens de vivre à l'aise avec du travail. Mais pour que ce travail soit fructueux, il faut qu'il soit dirigé avec intelligence. Que l'on envoie à notre école d'agriculture de bons élèves, c'est-à-dire des jeunes gens déjà un peu instruits, sages, sérieux et voulant se rendre capables de devenir de bons agriculteurs, et nous nous promettons de les leur rendre au bout de deux ou trois ans pleins de science et de capacité en agriculture.

Cette feuille en reproduisant notre article du 3 septembre dernier, le fait suivre de sages réflexions que voici:

« Nos lecteurs trouveront sur notre première page un excellent article de la *Gazette des Campagnes* sur l'enseignement agricole. L'art agricole a besoin d'être enseigné; les terres ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois, et pour en retirer d'abondantes moissons il faut avoir recours à des opérations scientifiques et intelligentes, propres à donner au sol épuisé sa fécondité d'autrefois. Le meilleur moyen d'opérer cette amélioration, c'est d'aller aux écoles d'agriculture, pour y puiser la science que requiert la culture des champs. L'Ecole d'agriculture de Ste. Anne offre les meilleurs facilités possibles aux Acadiens de ces provinces, étant la plus rapprochée. Nous verrions avec plaisir les pères de famille y envoyer leurs fils, qui apprendraient à donner à la culture du sol toute l'importance et l'attention qu'elle mérite, tout en se rendant utiles à leurs compatriotes, et feraient de dignes cultivateurs, n'agissant pas constamment d'après la routine, mais appliquant une culture intelligente, appropriée, aux champs épuisés par une production non interrompue depuis plus d'un siècle. »

Petite chronique agricole

Nous jouissons du beau temps. Nous sommes déjà au milieu du mois, et c'est à peine si nous avons eu deux jours de pluie. Depuis une quinzaine de jours nous ne connaissons pas d'autres inconvénients pour les travaux de la saison que le froid qui augmente progressivement. Le ciel est communément nuageux, et le soleil n'apparaît que par intervalle. Les vents augmentent et se refroidissent. Aussi la vue des champs nous dit que la végétation est bien languissante, la sève ne circule presque plus dans les plantes. Les vallons, les collines et les montagnes se dépouillent de leurs ornements. Ils ne nous offrent plus cette fraîche verdure qui est un des charmes de la nature: tout est passé. Néanmoins cette diversité de couleurs qui précède la chute des feuilles n'est pas sans beauté.

Les travaux des champs quoique très avancés ne sont pas encore terminés. On travaille actuellement à la récolte des légumes. On ne voit plus par-ci par-là que quelques arpents d'orge et d'avoine retardés, mais on s'empresse de l'enlever.

Nous nous faisons un devoir de rectifier une couple d'erreurs qui se sont glissées dans notre compte-rendu de l'exposition agricole du comté de l'Islet. M. Joseph Caouet, qui a eu le premier prix pour 24 arpents de terre, neuve ensemencée la première fois sans labour, n'est point cultivateur de St. Jean, mais de St. Cyrille.

M. Joseph Fafard de l'Islet a remporté le premier prix pour 15 arpents de terre labourée pour la première fois à la charrue le printemps dernier.

ement Madeleine, la persécution ne cessera pas et les haines sourdes ne seront point apaisées.

—Non ! dit Sœur Marie-des-Anges d'une voix désolée.

—Madeleine posa sa main sur le bras de Marie-des-Anges, et demanda brièvement :

—Quelle est l'origine de la fortune de mon oncle ?

La religieuse ne répondit pas.

—Je comprends ! s'écria Madeleine, je comprends ! Il doit y avoir une honte ou du sang sur cet or...

—N'exagérez rien encore, ma fille ; attendez pour juger ; vous comprendrez plus tard que, si certaines fautes ne peuvent s'absoudre, on leur trouve parfois au moins une excuse.

—Je la chercherai moi-même, cette excuse, ma mère ; auparavant, répondez-moi, et calmez mon angoisse. S'il y eut erreur, cette erreur sera déplorée ; s'il y eut injustice, on la réparera ; s'il exista un crime, ce crime sera expié.

—Il y eut un crime de commis, Madeleine, mais votre oncle n'en est pas responsable directement.

—Il en profita ?

—Oui.

—Quel fut ce crime ?

—Vous me demandez ma lamentable histoire, Madeleine... Il y a dans tout ce qui s'est passé à cette époque une confusion bizarre en même temps qu'horrible... Le mal enfantait le mal, comme un arbre vénérable donne des fruits empoisonnés.

—Votre oncle embrassa les doctrines révolutionnaires en aveugle... il eut soif des biens dont il était privé... Il haïssait les riches sans définir sa haine, et un homme dont le nom glace d'effroi la Bretagne entière, un misérable connu sous le nom de Brutus l'entraîna dans l'abîme. Dieu seul connaît quelle part de responsabilité doit être attribuée à votre oncle, et ce n'est pas moi, chère et malheureuse enfant, qui vous rendrai responsable de ses fautes. Malheureusement le monde mauque souvent de justice et poursuit le crime dans la génération du criminel. Ne vous désespérez cependant pas ; si quelqu'un peut sauver ce malheureux, ce sera vous.

—Ah ! s'écria Madeleine, ma vie toute entière, je la donnerais avec joie pour réparer ses erreurs... Je m'ensevelirai dans le cloître avec vous, je passerai mes jours dans la prière et les larmes, et le Seigneur ne me refusera pas son salut.

—Ce n'est point ainsi que je comprends votre mission, ma fille, répondit Sœur Marie-des-Anges ; celle que vous choisissez est sainte ; celle que je vous imposerais sera méritoire... Ici, vous braveriez l'orage, et il vous faut l'affronter... C'est près de votre oncle que vous accomplirez votre œuvre, et s'il y a autour de lui un cercle de réprobation, vous vous y enfermez. Dans cette âme sombre est resté un point lumineux ! il faut que ce point grandisse et devienne une étoile de salut. L'affection que vous porte cet homme est profonde, réelle ; amenez-le par la tendresse au repentir.

—Mais, reprit la jeune fille, de ce repentir quelle sera la preuve ? Où sont maintenant ceux qu'il a spoliés ? quels sont les héritiers d'une fortune que sa conscience l'obligerait à rendre ?

—Ces biens appartiendraient aux pauvres, s'il consentait à en faire le sacrifice.

—Il ne reste plus aucun membre de cette famille ?

—Ils sont morts, ma fille, morts pour revivre en Dieu... Si pourtant un Lazare sortait de sa tombe, ce serait à lui que devrait être remise la fortune des Kéroulas.

—Les Kéroulas ! s'écria Madeleine, c'est la famille des Kéroulas que Brutus a vendue... et mon oncle participa au profit honteux de cette trahison ?

—Je vous l'ai dit, ma fille, la France entière était alors en délire ; d'ailleurs, bien des gens exagérèrent leur jacobinisme pour éviter d'être arrêtés comme suspects... La nation vendait le bien des émigrés... les patriotes l'achetaient... quelques-uns sans scrupules, et croyant que le mot *révolution* couvrait et absolvait tout... Mais la question grave, ma fille, n'est pas autant la restitution de Kéroulas que le changement intime du cœur de votre oncle... Il faut que votre douceur l'adoucisse, que votre grâce le charme, que votre pitié l'enveloppe... Vous ne prêcherez pas, vous ne menacerez même pas au nom de Dieu ; mais si la goutte d'eau finit par creuser la roche, la vertu ne manque jamais de changer ceux qu'elle couvre de ses ailes divines. Vous serez une apôtre inconnue et cachée... il vous est

donné de racheter une âme, vous viendrez me dire un jour que vous l'avez conquise.

—Je viendrai vous le dire ! ma mère ! s'écria Madeleine avec enthousiasme ; mon oncle m'aime tant qu'il ne saurait résister à mes prières, quand il verra que la plus grande joie pour moi serait de redevenir pauvre avec lui, il cédera, j'en suis sûre, pour me voir heureuse sans arrière-pensée. Maintenant je comprends pourquoi mes compagnes me regardent avec l'édair et s'éloignent de moi, elles croient que je tiens à cette fortune, et que j'en dois tirer profit ; peut-être un jour me rendront-elles justice, mais il suffit que Dieu me la fasse.

Les sons de la cloche interrompirent l'entretien de sœur Marie-des-Anges et de Madeleine. La religieuse traça une croix sur le front de l'enfant et toutes deux se séparèrent, l'une pour se rendre au chœur, l'autre pour se rendre dans la classe. A partir du jour où elle reçut cette révélation, Madeleine devint plus triste encore, plus sensible et plus douce. Elle s'efforçait tellement de s'effacer que l'on ne comprenait plus la cruauté de certains mots envoyés à son adresse. Elle les sentait comme autant d'épines, mais elle ne se plaignait pas, et souffrait avec une patience de martyre.

Les mois se passaient, Noiroi continuait ses visites, et à chacune d'elles il comptait le nombre de semaines devant encore s'écouler avant le retour de Madeleine. La jeune fille essaya d'obtenir de passer une année de plus au couvent ; mais au premier mot qu'elle insinua à ce sujet, le regard de Noiroi prit une telle expression de douleur que Madeleine n'insista pas et se jeta dans les bras du vieillard.

—Si tu savais quel paradis je t'ai arrangé là-bas ! disait-il : ta chambre a l'air d'une chapelle ; j'ai fait venir des oiseaux des îles, et les jardiniers de Paris m'ont envoyé des plantes et des fleurs. La Marthon prépare ton appartement, et l'architecte de Paris a choisi pour toi là-bas des choses si fines, si jolies, en porcelaine, en cristal, en bois rares, que je n'ose les toucher, de crainte de les casser avec mes grosses mains... Tu verras que tu ne regretteras pas ta cellule du couvent ; et puis, le pauvre vieil homme qui a consenti à ce qu'on te gardât dans cette maison pour l'instruire comme une duchesse, s'ennuie trop dans le château. J'ai beau faire venir la Marthon pour qu'elle me parle de toi, ça ne me suffit pas : c'est ma Madeleine que je veux, la fille de ma pauvre sœur !

Cette tendresse, ce dévouement touchaient Madeleine ; elle prenait les mains du vieillard, levait sur lui ses grands yeux bleus, lui adressait quelques douces paroles, et il partait consolé, rêvant à Kéroulas un changement nouveau dont elle put être émerveillée.

Enfin l'heure du retour de Madeleine à Kéroulas arriva.

Huit jours à l'avance Noiroi se promenait sur la route, comme s'il lui eût été déjà possible d'apercevoir sa nièce.

Le jardinier râtissait les allées avec acharnement, et renouvelait tous les matins les fleurs des jardinières.

Marthon bourdonnait comme une abeille, courant du jardin aux chambres du premier étage, de la grille à la chapelle. Les serviteurs se réjouissaient.

Tout le monde était heureux de revoir la jeune Madeleine. On se rappelait la gentillesse de l'enfant, on décrivait la gracieuse beauté de la jeune fille : avec elle rentrerait à Kéroulas un peu de cette joie et de cette vie que la jeunesse porte au front et au cœur.

Noiroi, vêtu de son habit de fête, semblait regaillardir. Il fredonnait un refrain bizarre appris sur les grandes routes dans ses jeunes années, et restait de longues minutes appuyé contre la grille, attendant, cherchant, demandant sa chère orpheline.

Enfin, un claquement de fouet se fit entendre, puis un bruit de grelots, et une voiture parut sur la route.

En un instant Noiroi fut à la portière.

Il se précipite, il l'ouvre : personne !

—Malheureux ! s'écria-t-il en s'adressant au postillon, où est ma nièce ?

—Par ma foi, Monsieur, répondit le brave homme ahuri de la fureur avec laquelle Noiroi le secouait, la demoiselle a voulu descendre sur la grève ; elle s'en vient à pied du côté de la mer, car je ne pouvais engager la voiture et les chevaux le long d'un chemin pareil, et me voilà.

(A continuer.)

**Asphyxie des noyés**

Nous lisons dans la *Revue d'économie rurale* :

Il ne faut pas croire trop vite à l'asphyxie des noyés, en voici la preuve. Un enfant de trois mois était tombé dans un baquet plein d'eau. Lorsqu'on le retira, il ne donnait plus aucun signe de vie. Le père, conservant sa présence d'esprit, apporta l'enfant à la pharmacie voisine. L'enfant paraissait inanimé, car le cœur avait cessé de battre. Le docteur appliqua aussitôt sa bouche sur celle de l'enfant, et pendant vingt minutes lui insuffla de l'air dans les pounons. Peu à peu l'enfant commença à respirer et la vie revint peu à peu.

**MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES**  
(Suite.)

**DES BLEIMES.** On entend par bleime l'irritation de la chair du pied, due à une contusion ou meurtrissure de la sole, par la marche sur des terrains durs et caillouteux, par des corps étrangers logés entre le fers et la corne, ou par une ferrure qui comprime, blesse la sole. Les bleimes se manifestent ordinairement au talon interne des pieds de devant, rarement au talon externe et, plus rarement encore aux pieds postérieurs.

La bleime sèche, qui consiste dans un épanchement (ecchymose) entre les lames cornées de la sole et la bleime suppurée, quand il y a sécrétion ou collection purulente à la face interne de la sole, déterminent de la douleur, font boiter le cheval et peuvent, lorsqu'elles sont négligées, amener des désordres plus ou moins graves.

**Traitement.**—Les bleimes sèches exigent l'enlèvement de la portion de la sole correspondante à l'épanchement sanguin et un bon système de ferrure.

Il faut appliquer des cataplasmes émollients sur la sole et enlever sans retard toute la corne détachée, dans les cas de bleime suppurée, pour donner issue au pus.

Si on n'agissait pas très-promptement, la suppuration deviendrait si abondante, qu'elle ne tarderait pas à envahir toute l'étendue du pied et y causerait les désordres les plus graves: par exemple la fusion du pus entre la muraille et le tissu podophylleux et son passage vers la cutidure.

Cet accident, qu'il faut à tout prix éviter ne peut être guéri que par l'évulsion de la sole desséchée, opération très-douloureuse, dont le cheval guérit très-lentement.

**DES FORMES.** Les vétérinaires ont donné le nom de forme à une tumeur molle dans son principe, par la suite dure et osseuse, qui se développe sur le partour ou sur une face de la couronne des pieds des chevaux.

La forme, qui est presque toujours la suite d'un coup, est souvent à moitié cachée par la partie supérieure de la corne du sabot, ce qui rend son traitement difficile.

**Traitement.**—Au début, des cataplasmes émollients, onguent mercuriel ou frictions sur la tumeur, boutons de feu. Ces moyens peuvent arrêter le développement de la forme, mais on ne la guérit jamais complètement. Dans certains cas, on a obtenu

d'assez bons résultats en faisant pénétrer le fer rouge dans l'épaisseur de l'ossification qui constitue la forme.

Dr DE SAIVE

(A continuer.)

(Journal d'Agriculture progressive.)

**ANNONCES.**

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES**  
AU BUREAU DE POSTE DE  
**STE. ANNE DE LA POCATIERE**

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Blanchet, Régis     | Beaulieu, Bruno      |
| Bois, Etienne       | Bérubé, Baptiste     |
| Cazes, Ferdinand    |                      |
| Deslauriers, Alexis | Dubé, Vve. Louise    |
| Francoeur, George   |                      |
| Gagné, Odilon       |                      |
| Lavallée, Bte.      | Lévêque, Scolastique |
| Lagacé, Appoline    | Loof, Germain        |
| Ouellet, Rémi       | Ouellet, Dme. Rémi   |
| Ouellet, Antoine    | Ouellet, Pierre      |
| Ouellet, Henriette  |                      |
| Potvin, Godfroi     | Potvin, Xavier       |
| St.-Amant, Cyprien  |                      |

15 octobre 1868. J. DIONNE, M. P.



**BOIS ET FORETS**

**DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.**

QUEBEC, 28 septembre 1868.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de Limites pour la coupe du bois (Timber Berths), aura lieu au Bureau des Bois de la Couronne à Trois-Pistoles, le 29 d'octobre prochain.

Pour les conditions de la vente et toutes informations relatives aux limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser au Département des Terres de la Couronne à Québec, ou au Bureau des Bois de la Couronne à Trois-Pistoles.

(Signé,) G. A. BOURGEOIS.

Asst.-Commissaire.

2 oct. 1868.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

**LE LUXE**

ET LA

**VANITÉ DES PARURES,**

PRIX : TRENTE SOUS.

**RÉPERTOIRE GÉNÉRAL**

DU

**CLERGÉ CANADIEN**

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 38. 0d.

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

**DE CALCUL MENTAL**

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique, facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants, aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,

Imprimeur-Editeur

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867. — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

**Le Verger Canadien**, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

**G. AMYOT**, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.



**Pianos, Orgues et Harmoniums!**  
 EN EXPOSITION ET EN VENTE  
**18 MAGNIFIQUES PIANOS,**  
 Viennent d'être reçus de la Manufacture  
 DE  
**SCHIEDMAYER,**  
 A STUTTGARD, ALLEMAGNE.

**CETTE** nouvelle importation comprend les instruments qui ont reçu les dernières améliorations; ils sont d'un fini qui défie toute comparaison. Le poli de ces instruments est admirable.

Le public est respectueusement invité à venir visiter ces Pianos.

Les ventes nombreuses et toujours croissantes faites par les soussignés depuis une quinzaine d'années, peuvent convaincre les plus sceptiques de la bonne qualité et de la vogue de ces instruments. On pourra voir une liste de plusieurs centaines d'acheteurs, et vérifier facilement les références.

Ces instruments sont fabriqués avec un bois si parfait et si bien préparé qu'ils bravent les rigueurs de notre climat, pour lequel du reste ils sont expressément faits.

**AU CLERGÉ.**

Nous désirons informer les Messieurs du Clergé, que nous avons constamment en magasin un assortiment considérable

**D'HARMONIUMS ET MELODEONS DES MEMES CÉLÈBRES FACTEURS,**

Harmonium-Piano. On peut jouer le piano et l'harmonium en même temps ou séparément sur le même clavier.

Harmoniuns à deux claviers, à percussion, ayant un jeu pour voie humaine.

**ORGUE-HARMONIUM.**  
 (Nouvelle Invention Brevetée.)

Ce magnifique instrument de nouveau genre consiste en un Orgue véritable avec tuyaux, deux claviers, un jeu de pédales, et un harmonium annexe; 15 tiroirs pour le jeu d'harmonium et 5 autres tiroirs pour les tuyaux d'orgue. L'organiste peut jouer un solo sur l'Orgue et s'accompagner lui-même sur l'Harmonium.

**AUSSI EN VENTE**

Harmoninas, Harpes, Guitares, Banjos, Violons, Violoncelles, Contre-Basses, Harpes-Eoliennes, Mandolines, Cythares, Sérinettes, Boîtes à Musique, Harmonies-Flutes, Clarinettes, Piccolos, Fifres, Bassons, Cornets à Pistons, Trompettes, Trombones, Bombardons, Sax-Horns de tous genres, Cors-Français, Tambours, Tambourins, Cymbales, Triangles, Lyres, (Glockenspiels,) etc., et autres instruments variés.

Toujours en magasin les meilleures Machines à Coudre, garanties, prix de \$12 à \$15.

**PIANOS A LOUER.** — Pianos de seconde main échangés pour des neufs.

Nous faisons appel au public et à nos nombreux amis, les priant de nous faire l'honneur d'une visite et de venir juger par eux-mêmes.

**E. LARUE & CIE.,**

No. 213, Grande Rue St. Jean.  
 Québec, 18 septembre 1868.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	12-45 PM	4-40 PM
Hadlow	12-50	4-50
Chaudière Junction	1-15	4-30
St. Jean Chrysostome	1-30	4-10
St. Henri	1-50	4-50
St. Charles	2-10	4-20
St. Michel	2-15	4-50
St. Vallier	3-05	4-35
St. François	3-20	4-15
St. Pierre	3-30	4-00
St. Thomas	3-50	4-10
Cap St. Ignace	4-20	4-13
L'Anse à Gilles	4-30	4-00
L'Islet	4-45	4-15 AM
	6-00	11-30
Trois Saumons	5-10	11-15
St. Jean Port Joli	5-30	10-50
Elgin Road	5-45	10-37
St. Roch	6-00	10-20
St. Anne	6-25	9-50
Rivière-Quélle	6-50	9-25
St. Denis	7-05	9-05
St. Fascal	7-25	8-45
St. Hélène	7-50	8-20
St. André	8-00	8-05
St. Alexandre	8-15	7-50
Lake Road	8-40	7-25
River du Loup	9-00	7-00

**The Rural Gentleman**  
 JOURNAL MENSUEL  
 D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE  
 AFFAIRES RURALES, &c  
 Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avertissements sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mots forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.


**J. B. ROBINSON & CO.**  
 Editeurs  
 No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

**A VENDRE**  
 A la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

**VIE DES SAINTS**  
 Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume; la douzaine, \$16.00

**LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.**



**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

**AUX CONTRACTEURS**

Le soussigné a reçu instruction du Gouvernement du Canada d'informer ceux qui ont intention de devenir Contracteurs que prochainement il sera demandé des soumissions pour l'exécution de certaines parties du Chemin de Fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Rimouski, dans la Province de Québec; entre Truro et Amherst, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse; et entre Dalhousie et Bathurst, dans la Province du Nouveau-Brunswick.

On se propose de donner l'ouvrage en sections ou divisions, s'étendant de 15 à 35 milles selon la situation et les circonstances locales.

Les études se poursuivent maintenant; et sont en partie achevées, et l'objet de cet avis est de fournir à ceux qui ont intention de contracter une ample occasion d'examiner les lieux tout de suite.

On prépare maintenant les plans, profits, spécifications, et autres pièces requises pour l'information et direction des contracteurs, et lorsqu'ils seront prêts (dont avis suffisant sera donné) on pourra les voir au Bureau des Ingénieurs du Chemin de Fer Intercolonial, à Halifax, St. John, Dalhousie, Rimouski, Rivière-du-Loup et Ottawa.

**SANDFORD FLEMING,**  
 Ingénieur en Chef.

Bureau du Chemin de Fer Intercolonial,  
 Ottawa, 12 septembre 1868.

**AUX ABONNES RETARDATAIRES**

Nous attirons de nouveau l'attention des abonnés retardataires sur notre demande publiée dans la première page du No. 17 de la Gazette des Campagnes qui, nous osons le dire à regret, est demeurée inaperçue par un grand nombre de nos abonnés retardataires.

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents principaux des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: M.M. Rolland et fils, à Montréal; M.M. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St. Hyacinthe.